Les microcrédits de la biodiversité

Synchroniser le calendrier financier et celui du vivant par des avances sur subvention et un système de pot commun, pour accélérer les initiatives ambitieuses et multiplier les plus modestes. Voici en quelques mots la promesse simple des microcrédits de la biodiversité. Face à l'effondrement des milieux naturels, toute action en faveur de la biodiversité – bien que modeste en apparence – doit être favorisée et ses freins financiers levés au maximum.

Ces micro-crédits se répartissent selon deux modalités : la première destinée aussi bien aux syndicats de marais, à des petites collectivités, des particuliers, associations ou propriétaires terriens qui ont besoin d'avancer les fonds, parfois conséquents, de subventions européenne, nationale, ou même d'agences régionales de l'eau. Cela peut s'avérer salvateur lorsque c'est le moment de planter mais que la subvention promise n'a toujours pas été versée ou à l'inverse s'il faut décaler la restauration d'un clocher au risque de perdre sa subvention car un couple de hiboux y a installé sa nichée. Ce relais sous forme de crédit s'accompagne d'une démarche administrative simplifiée. La seconde modalité couvre des initiatives de 5 à 20 000€ par un système de micro-subventions. Ces deux outils peuvent s'envisager en complémentarité pour répondre aux urgences de collectivités qui font face à des situations urgentes d'érosion de la biodiversité et de la dégradation de milieux.

Ambition n°1

Encourager les initiatives ambitieuses

Des sommes conséquentes prêtées sur une micro durée

Entre le dépot de dossier et l'arrivée des financements, permettre de passer à l'action.

Contrats Natura 2000
Budget de fonctionnement d'un syndicat de marais
Subvention régionale de verger conservatoire
...

Pour la société civile
(particuliers, associations à caractère non gouvernemental et à but non lucratif...)

Pour les collectivités

Fonds FEDER ou Programme Life +

Quels intérêts ?

Avec garantie de financement = avance sur subvention le temps de l'arrivée de la subvention sous la forme d'un prêt à taux zéro.

Sans garantie de financement = microcrédit à taux zéro sur très long terme.

Avance sur subvention

Montage financier

Définition des conditions d'activation du microcrédit

Réglage des plafonds

Définition de sujets prioritaires

Financement par la compensation des entreprises.

Le don aux écosystèmes permet aux particuliers d'investir dans la biodiversité en finançant des microcrédits destinés aux associations

Quels intérêts ?

Intérêts = financiers ou en services rendus par la nature

Suivi des impacts sur la biodiversité

* En lien avec le baromètre de la biodiversité foncière

Commande et installation d'abris à faune sauvage

Reboisement

Plantations de continuités de haies

Création de mares

Terrassement

Ambition n°1

Multiplier les petites actions

Des micro sommes attribuées sur le temps long

Pour la société civile
(particuliers, associations à caractère non gouvernemental et à but non lucratif...)

Pour les collectivités

Quels intérêts ?

Financement V

Intégration dans la comptabilité publique des indicateurs de comptabilité verte.

!

Micro-crédits d'urgence

Pourquoi ?

Déblocage d'un fonds «catastrophes» (marées noires, pollution de rivière...) destiné à de l'équipement, des interventions d'urgence et de la mobilisation.

Réalisation de panneaux pédagogiques

Installation d'un observatoire

Désimperméabilisation d'un parking

Suivi des impacts sur la biodiversité

Financement de budgets participatifs
(Enveloppe globale redistribuée aux initiatives retenues par les habitants)

Biodiversité Administrative - Saison 1, février 2023
Un projet de recherche de Vraiment Vraiment
avec le soutien de la Banque des territoires

BIODIVERSITÉ ADMINISTRATIVE